



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville



Budget 2026 :
**Maîtriser pour
avancer !**

Scolarité

**8-9 / Musique et sport
au cœur des projets**

Centre de secours

**15 / Campagne
de recrutement**

n°182
Mai 2026

www.digoin.fr

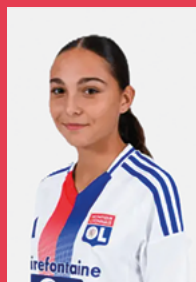


18 avril

La médaille de chevalier de l'ordre du Mérite agricole a été remise à Jacky Plançon, président de l'AOP Bœuf de Charolles et éleveur à Vigny. Cette distinction vient saluer son engagement au service de la filière charolaise et la valorisation des éleveurs et de leur territoire.

29 avril

Première apparition en professionnelle pour la Digoinaise Kelya Figueira avec l'OL en D1. La jeune footballeuse, convoquée avec le groupe lyonnais face à Nantes au lendemain de ses 18 ans, a disputé ses premières minutes au plus haut niveau. Entrée en jeu à la 60^e minute dans une rencontre intense, elle garde de cette soirée une expérience incroyable qu'elle espère revivre prochainement. © OL.



8 mai



Le traditionnel tournoi Jean-Jacques Gaudin organisé le 8 mai par le DFCA a réuni 53 équipes et près de 400 jeunes joueurs sur les terrains digoinois. Cette grande fête du football a été animée par plusieurs succès locaux ainsi que par l'ambiance remarquée des supporters de Saulieu, récompensés par le nouveau challenge « Za ».

24 mai



Du côté de l'équipe première, les joueurs du DFCA ont célébré leur titre de champions de Régional 2 et leur accession en RI devant un public venu en nombre. En seulement trois saisons, le club a enchaîné trois montées et trois titres consécutifs, passant de la D1 au plus haut niveau régional. Leur victoire à domicile lors du dernier match face à Appoigny fin mai a officiellement validé ce retour en RI. Félicitations !



25 avril

À l'occasion de sa première journée festive « Solidarité Baskouré » organisée à la salle des fêtes de Digoïn, près de 300 personnes ont participé aux animations, au spectacle du magicien David Acedo et à la soirée africaine. Les fonds récoltés par l'association, engagée pour le village de Baskouré au Burkina Faso, serviront notamment à réhabiliter une pompe à eau et créer un jardin potager pour la cantine scolaire.



8 mai

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 a rassemblé de nombreux habitants à Vigny puis en centre-ville de Digoïn. Aux côtés de la Sécurité civile, des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie, des élus et des associations patriotiques, des élèves de la cité scolaire ont participé à l'hommage en déposant des fleurs au pied du monument aux morts et en lisant textes et poèmes du souvenir.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

Le centre-ville de Digoïn a récemment accueilli deux nouveaux commerces qui viennent enrichir l'offre de proximité locale. Au 8, place de l'Église, Marc Morin a ouvert « Entre 2 collections », une boutique dédiée à la brocante et aux objets de collection. Passionné de chine depuis de nombreuses années, il propose une grande variété d'objets anciens, de vaisselle, de jouets, de vinyls ou encore de bandes dessinées.

Quelques semaines plus tôt, une nouvelle supérette Vival a également ouvert avenue de Gaulle. Gérée par les frères Aladinne et Yassine Ben Guirat, déjà présents à Paray-le-Monial, cette enseigne de proximité propose des produits du quotidien avec une large amplitude horaire, sept jours sur sept.



David Bême
maire de Digoïn
Vice-Président
du Grand Charolais

Chères Digoïnaïses, chers Digoïnaïsi,

Ce nouveau numéro de Reflets illustre une fois encore le dynamisme de notre ville et l'engagement collectif qui anime Digoïn au quotidien. À travers les projets menés, les événements organisés et les initiatives portées par nos associations, nos écoles et nos services, c'est toute une commune qui avance avec ambition et responsabilité.

Le vote du budget 2026 marque une étape importante pour notre équipe municipale. Dans un contexte économique toujours exigeant, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse afin de préserver nos capacités d'investissement sans alourdir fortement la fiscalité locale. Cette maîtrise nous permet de poursuivre des projets utiles et concrets pour améliorer votre cadre de vie : requalification du centre-ville, développement des mobilités douces, entretien des écoles, modernisation des équipements publics ou encore soutien à la vie associative.

Je souhaite remercier l'ensemble des acteurs engagés au service de la solidarité et de la sécurité, notamment nos sapeurs-pompiers volontaires qui lancent une nouvelle campagne de recrutement. Leur engagement mérite tout notre respect.

Enfin, à l'approche de la saison estivale, Digoïn continuera de proposer de nombreux rendez-vous festifs, culturels et conviviaux qui participent à l'attractivité de notre territoire et au plaisir de vivre ensemble.

Avec toute l'équipe municipale, nous restons pleinement mobilisés pour construire une ville attractive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Bien à vous,



Le conseil municipal de Digoin a adopté le budget 2026 lors de la séance du 20 avril.

BUDGET 2026 : UNE GESTION MAÎTRISÉE AU SERVICE DES PROJETS

Réuni le 20 avril dernier, le conseil municipal de Digoin a adopté le budget primitif 2026. Premier budget porté par la nouvelle équipe municipale, il traduit une volonté claire : conjuguer rigueur de gestion et maintien d'un niveau d'investissement ambitieux au service des habitants et du développement du territoire.

Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement

Dans un contexte économique national toujours incertain, la ville de Digoin fait le choix d'un budget équilibré, conciliant maîtrise des dépenses et poursuite des investissements utiles au territoire, sans alourdir fortement la fiscalité locale.

« Avec ce nouveau budget, la ville de Digoin parvient à réduire ses charges de fonctionnement tout en préservant l'équilibre de ses recettes dans un contexte pourtant tendu. Cette maîtrise financière permet de conserver une fiscalité modérée pour les habitants », souligne le maire David Bême.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement passent de 9,52 M€ à 9,27 M€, malgré l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie, des assurances ainsi que des charges imposées au niveau national. De leur côté, les recettes évoluent peu, portées par une légère progression des dotations de l'État et un ajustement limité de la fiscalité locale.

5 millions d'euros consacrés aux projets 2026

Cette gestion rigoureuse permet à la commune de maintenir une politique d'investissement ambitieuse. Plus de 5 millions d'euros seront ainsi consacrés en 2026 aux projets structurants et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Parmi les principales opérations figurent :

- la requalification des rues du centre-ville ;
- l'aménagement d'une aire de covoiturage boulevard des Platanes ;
- le développement des mobilités douces entre les quartiers ;
- l'entretien et la modernisation des écoles, de la voirie et des équipements municipaux.

Après la finalisation du « square Castagna » en centre-ville et du complexe multisports ZAC des Donjons, ces nouveaux investissements s'inscrivent dans la continuité des projets engagés par la commune pour renforcer

« Premier budget de la nouvelle équipe municipale : un cap entre rigueur et ambition ! »

l'attractivité et améliorer le quotidien des Digoinais. « Grâce à notre mobilisation pour obtenir des subventions de nos partenaires, nous pouvons financer ces investissements essentiels tout en préservant l'équilibre budgétaire de la collectivité. Nous affirmons ainsi notre volonté d'agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants et accompagner le développement de Digoin », souligne Fabien Genet, sénateur et conseiller en charge du projet municipal.

Des recettes sous contrainte mais stabilisées

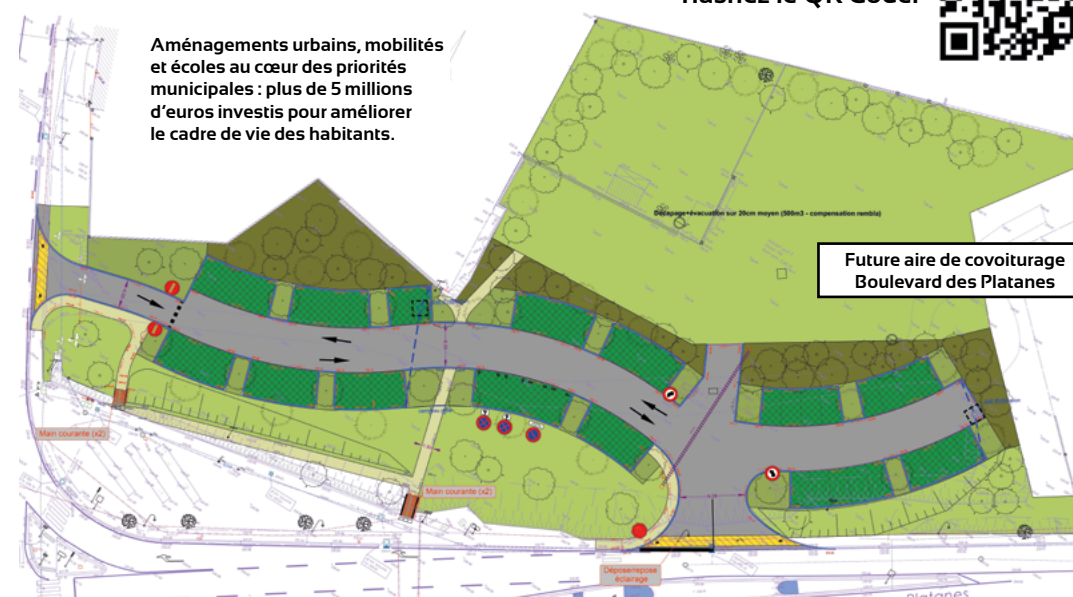
En 2026, les recettes de la ville évoluent dans un contexte national contraint. Les dotations de l'État augmentent légèrement (+21 000 €), ce qui confirme une certaine stabilisation après plusieurs années de baisse. Côté fiscalité, la revalorisation des bases décidée au niveau national est limitée à 0,8 %, soit une hausse inférieure à l'inflation. Elle n'apporte donc que des recettes très limitées, d'environ 1 600 €. Dans ce contexte, la collectivité a choisi un ajustement mesuré de la fiscalité locale, permettant de dégager environ 88 000 € de recettes supplémentaires, tout en veillant à limiter l'impact pour les habitants.

Une gestion maîtrisée au service des solidarités

Le budget 2026 confirme également l'attention portée aux politiques de solidarité, avec une gestion optimisée des structures et des moyens municipaux.

La subvention versée à la Résidence autonomie "La Fougeraie" diminue ainsi de 93 000 € en 2025 à 36 000 € en 2026. Cette évolution s'explique par l'amélioration progressive de la situation financière de l'établissement, portée par les actions engagées ces dernières années. Les travaux de rénovation réalisés dans plusieurs logements ont notamment permis de renforcer l'attractivité de la résidence. Le taux d'occupation atteint désormais près de 85 % et continue de progresser avec de nouvelles arrivées attendues dans les prochains mois. « À Digoin, nous faisons le choix d'une gestion responsable qui permet à la fois de maîtriser les dépenses et de renforcer l'action sociale. La situation de La Fougeraie illustre cette dynamique positive, avec une résidence plus attractive et un fonctionnement aujourd'hui mieux équilibré », conclut Nathalie Coquelin, nouvelle adjointe au maire en charge des solidarités et de l'action sociale.

Pour en savoir plus sur le budget 2026, flashez le QR Code.



“

« Ce budget traduit notre volonté d'agir concrètement pour les Digoinais tout en gardant une gestion financière saine et maîtrisée. »

Guillaume Chauveau

Adjoint au maire en charge des finances



LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET 2026 DE LA VILLE

Dans le détail, 13,9 millions d'euros seront consacrés à la section « fonctionnement » et plus de 5 millions d'euros à la section « investissement ».



-3%

Grâce à une gestion rigoureuse, les dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité diminuent fortement en 2026, passant de 9,526 M€ à 9,275 M€.



12 M€ maximum

Montant plafond de l'emprunt envisagé pour 2026. Celui-ci pourra être revu à la baisse en fonction des subventions obtenues.



930 000€

Montant consacré à la poursuite des réparations des bâtiments communaux suite au sinistre de grêle de juin 2022.



115 000€

Coût des assurances supporté par la collectivité en 2026 (contre 38 000€ en 2022 avant l'épisode de grêle). Une hausse importante liée au contexte assurantiel actuel, malgré une couverture maintenue pour protéger les équipements et le patrimoine communal.



920 000€

Investissements prévus pour poursuivre la requalification du centre-ville, avec notamment les aménagements autour du square « Castagna » (ex -Vollat) et des espaces publics du cœur de ville.



300 000€

Montant consacré au programme annuel de travaux de voirie en 2026, avec plusieurs interventions prévues sur l'ensemble de la commune.



0,8%

La revalorisation des bases fiscales décidée par l'État est limitée à 0,8% en 2026, un niveau bien inférieur à l'inflation estimée à 2%.



100 000€

Montant consacré à la mise en accessibilité des bâtiments communaux dans le cadre de « l'Ad'AP ». (Agenda d'accessibilité programmée pour faciliter la mise aux normes d'accessibilité).



5 M€

La ville maintient un niveau d'investissement soutenu en 2026 avec plus de 5 millions d'euros consacrés aux études, aménagements et équipements sur le territoire.



260 000€

Montant des subventions versées en soutien aux associations locales.



-430 000€

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de la dette s'élève à 9,37 M€ contre 9,8 M€ au 1^{er} janvier 2025 (dont 85% à taux fixe). Cette diminution régulière témoigne d'une situation financière saine et d'une bonne maîtrise de la dette.



479 700€

Budget dédié à l'aménagement de la future aire de covoiturage du boulevard des Platanes.

RATIOS PAR HABITANT BP 2026

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 1301,06 €
Recettes réelles de fonctionnement/population : 1454,66 €
Dépenses d'équipement brut/population : 741,45 €
Encours de la dette/population : 1185,36 €
Dotation globale de fonctionnement/population : 278,35 €
Pour en savoir plus sur le BP 2026 : rendez-vous sur digoin.fr rubrique « Budget »



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien Genet, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

DÉFENDRE DIGOIN À TOUS LES NIVEAUX

Après l'installation du conseil municipal, des élus digoinais ont, ces dernières semaines, été délégués pour siéger dans différentes instances intercommunales et syndicales, où des décisions locales se construisent avec les autres élus des territoires voisins. La présence d'élus digoinais au sein de ces instances marque l'ambition de notre ville de porter la voix des habitants.



Déjà engagé au sein du SMEVOM depuis 2020, Guillaume Chauveau prend la présidence du syndicat de traitement des déchets de l'Ouest Saône-et-Loire.



Réélue à la présidence du SIVU refuge-fourrière du Charolais Brionnais, Nathalie Coquelin poursuivra le travail engagé au service des 87 communes adhérentes.

L'élection récente de Guillaume Chauveau, adjoint au maire chargé des finances et des travaux, à la présidence du SMEVOM, Syndicat de transfert et traitement des déchets ménagers à l'Ouest de la Saône-et-Loire, illustre cette dynamique. Siégeant au SMEVOM depuis 2020, il sera désormais à la tête de cette structure regroupant environ 118 000 habitants et 170 communes, engagée sur des enjeux majeurs de gestion des déchets et de transition environnementale. Récemment réélue à la présidence du SIVU refuge-fourrière du Charolais-Brionnais,

Nathalie Coquelin, adjointe au maire chargée des solidarités et de l'action sociale, poursuivra quant à elle, l'important travail déjà réalisé pour faire vivre ce syndicat créé en 1975, qui regroupe 87 communes, dont Digoin, autour de la gestion des problématiques liées à la divagation des animaux domestiques, en lien avec le refuge Annie-Claude Miniau de Gueugnon. Au sein du Grand Charolais, présidé par Gérard Gordat, les élus digoinais vont poursuivre leur travail sur des thématiques importantes comme le développement économique et l'emploi pour le maire David Bême, les mobilités du quotidien pour la conseillère régionale Magali Ducroiset, ou encore l'habitat et l'attractivité résidentielle pour Julien Gagliardi. Fabien Genet est également membre du bureau intercommunal et il sera rapporteur général du budget du Pays Charolais-Brionnais. D'autres élus de la commune participent également aux instances territoriales, ce qui traduit une implication régulière de Digoin dans les politiques publiques locales. Leur présence dans ces structures permet à la commune de suivre très régulièrement les dossiers et de faire entendre sa voix au-delà de l'échelon communal.

MUSIQUE ET SPORT AU CŒUR DES PROJETS SCOLAIRES!

Ces dernières semaines, les écoles et le collège de Digoïn ont vécu au rythme de plusieurs projets éducatifs fédérateurs mêlant musique, sport et sensibilisation citoyenne. Des initiatives qui ont mobilisé plusieurs centaines d'élèves et rassemblé familles, enseignants et partenaires locaux autour de moments de partage particulièrement appréciés.

163 élèves réunis pour un grand concert scolaire

Point d'orgue de l'année musicale, le concert de la chorale école-collège a rencontré un très beau succès mardi 28 avril à la salle des fêtes. Au total, 163 élèves, du CP à la troisième, se sont produits devant près de 400 spectateurs lors de deux représentations organisées en fin de journée.

Porté par Émilie Serra Cervera, intervenante musicale dans les écoles, et Stéphanie Tillier, professeure de musique au collège Roger-Semet, ce projet chorale a permis de réunir des élèves des écoles Lafleur, Pierre-et-Marie-Curie, Le Launay ainsi que la classe chorale du collège. Initié par l'Éducation nationale dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire (REP), ce premier projet école-collège a rencontré un vif succès auprès des élèves. Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes chanteurs ont travaillé un répertoire de neuf chansons autour du thème de l'environnement. Accompagnés sur scène par six musiciens du conservatoire Jean-Piret du Grand Charolais, ils ont offert un spectacle mêlant chant collectif et découverte instrumentale avec piano, guitare basse, clarinette, flûte traversière et percussions.

Au-delà de l'aspect artistique, ce projet a surtout permis de renforcer la cohésion entre élèves d'âges différents et de développer la confiance en soi. Certains enfants, parfois en difficulté avec la langue française, se sont pleinement investis dans cette aventure musicale. Le spectacle, entièrement filmé, laissera également un souvenir durable puisque chaque famille pourra repartir avec un enregistrement vidéo de cette première expérience scénique.



Les élèves ont interprété un répertoire de neuf chansons autour du thème de l'environnement

Un autre projet musical autour des percussions corporelles

Parallèlement à la chorale, un second projet musical a été proposé dans les écoles élémentaires de la commune. Destiné aux élèves ne participant pas au spectacle chanté, il s'articule autour des percussions corporelles. Cette pratique ludique permet aux enfants de découvrir le rythme et le travail collectif à travers les sons produits avec le corps. Une restitution publique est prévue à la fin du mois de mai, accompagnée par les musiciens de l'Harmonie de Digoïn.

Une chorale qui a réuni des élèves du CP à la troisième devant près de 400 spectateurs, fin avril.



L'ouverture de la journée « Bike and Run » en présence de Sébastien Carrot, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Charolles, Magali Ducroiset, 1^{re} adjointe au maire et Nathalie Bottan, adjointe en charge de la réussite éducative.

Une première rencontre "Bike and Run" entre écoles

Autre temps fort du printemps scolaire : la première rencontre inter-écoles "Bike and Run", organisée vendredi 24 avril au stade municipal. Sous un soleil estival, près de 150 élèves de CM1-CM2 des écoles Le Launay, Neuzy, La Brièrette et Lafleur ont participé à cette journée sportive et citoyenne.

Répartis en binômes, les élèves se sont affrontés lors d'épreuves mêlant course à pied et vélo, dans une ambiance conviviale. Quinze enseignants ainsi que de nombreux parents bénévoles étaient mobilisés pour encadrer la manifestation.

Mais cette journée ne se limitait pas au sport. Plusieurs ateliers de sensibilisation étaient également proposés avec la participation des sapeurs-pompiers et des gendarmes de Digoïn. Les enfants ont ainsi appris les gestes de premiers secours, la manière d'alerter



Une journée sportive et citoyenne à Digoïn mêlant entre autres sport, sécurité et prévention avec sapeurs-pompiers et gendarmes de Digoïn aux côtés des élèves.



les secours, ou encore les règles de sécurité à respecter à vélo et en trottinette.

« Cette journée permet aux élèves de vivre une journée différente et d'échanger avec des professionnels sur des sujets du quotidien. Les rencontres inter-écoles permettent

aussi aux jeunes écoliers de rencontrer des camarades des écoles voisines qu'ils retrouveront peut-être dans un ou deux ans au collège », a souligné Caroline Matos, directrice de l'école primaire du Launay.

Tous les participants ont également validé leur diplôme "Savoir rouler à vélo" grâce à une sortie encadrée dans les rues de Digoïn. Entre musique, sport et citoyenneté, ces initiatives ont permis aux jeunes Digoïnois de partager des moments forts qui marqueront sans doute leur année scolaire.

“

« Un ensemble d'initiatives pédagogiques qui favorisent la coopération, la créativité et l'engagement des élèves de la commune »

Nathalie Bottan

Adjointe au maire en charge de la réussite éducative



UNE PREMIÈRE DICTÉE SCOLAIRE CONSACRÉE AUX CANAUX

Le 18 mai dernier, la salle des fêtes de Digoin a accueilli la première édition de la dictée scolaire organisée à destination des élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles du réseau REP de la commune.



Concentration et application pour les élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles du REP lors de cette première édition de la dictée scolaire.

Inspirée du principe de la dictée francophone, cette initiative avait pour objectif de proposer aux enfants un temps pédagogique à la fois ludique, fédérateur et centré sur la maîtrise de la langue française. Pour cette première édition, le thème choisi mettait à l'honneur l'histoire fluviale de Digoin et son patrimoine lié aux canaux.

Depuis plusieurs semaines, les élèves se préparaient à cette rencontre à travers différents supports pédagogiques : vidéos, illustrations et activités de vocabulaire autour des voies navigables et du quotidien des marins.

Découverte du patrimoine fluvial

Le texte retenu, intitulé La péniche, plongeait les participants dans l'univers de la navigation sur les fleuves et les canaux, tout en évoquant la vie des familles vivant à bord.

Afin de donner à cet événement une dimension à la fois solennelle et conviviale, le maire David Bême a participé à l'après-midi en assurant la lecture de la dictée auprès des élèves.

Cette première édition a permis d'associer apprentissage, découverte du patrimoine local et partage entre les écoles de la ville, dans un esprit de convivialité et de valorisation de la langue française.



Cette première dictée scolaire a rassemblé les écoles de la ville autour d'un moment pédagogique et convivial.

Dictée « La péniche »

La péniche navigue sur les fleuves et les canaux et elle transporte des marchandises.

La famille habite juste en-dessous de la cabine de pilotage.

C'est petit et pourtant il y a tout ce qu'il faut !

Les enfants vont à l'école des marins et pendant les vacances, ils voyagent avec leurs parents.



Des permanences mobilité pour mieux vous accompagner.

La plateforme de mobilité « C'Mobil », portée par la Mission Locale du Charolais, renforce sa présence sur le territoire en proposant, depuis le mois dernier, des permanences régulières au plus près des habitants. **De nouvelles permanences sont ainsi assurées rue Maynaud, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 16h30.**

Elles ont pour objectif d'informer, conseiller et accompagner les habitants dans leurs problématiques de déplacement, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, à la formation ou aux services du quotidien.

Accessible via le Numéro Unique de la Mobilité (07 60 90 12 59), la plateforme C'Mobil propose plusieurs solutions concrètes :

- un réseau de transport solidaire assuré par des chauffeurs bénévoles ;
- un service de transport solidaire adapté aux personnes à mobilité réduite (TPMR) ;
- un dispositif de location de véhicules (voitures, scooters) ;
- des microcrédits sociaux pour l'achat ou la réparation de véhicules, ainsi que pour le financement du permis de conduire ;
- un accompagnement à la conduite supervisée.
- Ce dispositif vise à lever les freins à la mobilité et à favoriser l'autonomie des habitants du territoire.

Contact : mobilite.charolais@milobfc.fr

Renforcement de l'offre de transport : la ligne LR 710 dessert Digoin

La Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit son engagement en faveur de la mobilité sur l'ensemble du territoire avec la ligne régulière Mobigo LR 710. Celle-ci relie la gare TGV Le Creusot-Montceau à Montceau-les-Mines, Gueugnon et Digoin, offrant ainsi une solution pratique pour les déplacements du quotidien.

Pensée notamment pour les trajets domicile-travail, cette ligne propose des horaires adaptés aux actifs. Un départ est assuré le matin à 7h34 depuis Digoin, avec une arrivée à Montceau-les-Mines à 8h40. Le soir, un retour est possible avec un départ à 17h30 de Montceau-les-Mines pour une arrivée à Digoin à 18h26.

Ce dispositif vise à faciliter les déplacements entre les différents bassins de vie, à améliorer l'accessibilité au pôle de la gare TGV et à encourager le recours aux transports en commun. **Il s'inscrit pleinement dans la volonté régionale de proposer des alternatives à la voiture individuelle, tout en répondant aux besoins des habitants et des salariés du territoire.**

Pour plus d'informations sur les horaires, les tarifs et l'ensemble des lignes du réseau Mobigo, rendez-vous sur le site viamobigo.fr ou via l'application Mobigo.



UN NOUVEL ÉLAN POUR LE TENNIS CLUB DE DIGOIN

La nouvelle halle des sports de la zone des Donjons, récemment achevée, marque une étape importante pour la vie associative et sportive de Digoin. Le Tennis Club fait partie des structures directement concernées par ces nouveaux équipements. Rencontre avec son président, Jean-Louis Baccot, qui revient sur cette évolution majeure.

« En un mois, nous avons progressé de 16 % au niveau des licences grâce à la nouvelle halle des sports de la zone des Donjons. »

Jean-Louis
BACCOT
Président du Tennis
Club Digoin

PRATIQUE :

Accédez facilement à la réservation de vos terrains, directement en ligne grâce à l'application « Ten'Up ».

Réservation rapide 24h/24 ;
Gestion de vos créneaux en temps réel ; Paiement sécurisé en ligne ;
Disponible sur mobile et ordinateur.

Que représente pour vous et pour le club l'ouverture de ce nouveau complexe sportif après plusieurs années d'attente ?

« C'est un aménagement que le club de tennis attendait depuis très longtemps. Il faut rappeler que c'est un projet qui a mûri sur de nombreuses années, porté notamment avec une grande détermination par Jean Véron, ancien président du club pendant 40 ans, à qui je tiens à rendre hommage. Il a véritablement consacré une grande partie de sa vie à défendre ce projet. Aujourd'hui, voir ces installations sortir de terre est une vraie satisfaction collective. Je veux aussi souligner le rôle de la municipalité, qui a consenti un effort financier important pour offrir à Digoin un équipement de qualité. Nous disposons désormais d'un complexe moderne avec un court couvert et une piste de padel, ce qui change complètement notre capacité à accueillir, à former et à développer le club. Pour nous, c'est une étape structurante ! »

Concrètement, est-ce que ces nouvelles infrastructures ont déjà un impact sur le fonctionnement et la dynamique du club ?

« Oui, très clairement, et même plus vite que prévu. En à peine un mois, nous avons constaté une augmentation d'environ 16 % des licences, ce qui est un signal très encourageant. Cela montre que l'équipement répond à une attente réelle, aussi bien des habitants de Digoin que des pratiquants des alentours. Le court couvert, en particulier, est très apprécié. Il permet de jouer dans de bonnes conditions toute l'année, ce qui était un manque important auparavant. Il est également partagé avec d'autres associations, notamment des activités de danse et l'Amicale Laïque de Digoin. Cette cohabitation se passe très bien, dans un esprit d'échange et d'utilisation optimisée des installations. »

Ces équipements permettent-ils aussi de développer de nouvelles pratiques ou de nouveaux publics, notamment avec le padel ?

« Absolument. Le padel est un vrai levier de développement pour le club. C'est une discipline en plein essor, très accessible, et qui attire un public très large. Nous avons déjà constaté un fort intérêt, avec des réservations régulières, y compris de personnes venant de toute la région. Le fait que la piste soit couverte est un atout majeur, car cela garantit une pratique même en cas de mauvaise météo. Nous mettons aussi du matériel à disposition, ce qui facilite l'initiation. Les gens peuvent venir essayer sans contrainte, et souvent, après une première partie, ils reviennent. C'est une activité très conviviale et très addictive... En parallèle, cela dynamise aussi la vie du club dans son ensemble. »

Comment s'organise l'accès aux installations et comment s'inscrivent-elles dans la stratégie de développement du club à plus long terme ?

« Pour réserver un court ou la piste de padel, tout passe par l'application « Ten'Up », qui est celle de la Fédération Française de Tennis. C'est très simple : on réserve en ligne, on paie directement, puis on reçoit un code d'accès éphémère qui permet d'ouvrir les installations. C'est un système moderne, pratique, et déjà bien adopté par les utilisateurs. Sur le long terme, ces équipements s'inscrivent dans une vraie dynamique de développement du club. Nous ne nous limitons pas au tennis traditionnel : nous intégrons aussi le padel, et nous réfléchissons à d'autres pratiques comme le pickleball ou encore, à plus long terme, le beach tennis... L'idée est d'être un club vivant, ouvert, en phase avec les évolutions sportives actuelles, tout en continuant nos événements historiques comme les tournois de juin. Et surtout, tout cela est possible grâce à ces nouvelles infrastructures qui nous donnent enfin les moyens de nos ambitions... »



Nouvelle programmation des feux au carrefour des Platanes

Le fonctionnement du carrefour à feux situé à l'intersection de l'avenue des Platanes et de la route de la Motte a récemment évolué à la suite d'une étude technique menée sur le secteur. Cette modification vise avant tout à améliorer la sécurité des piétons lors de la traversée.

Désormais, les piétons doivent appuyer sur le bouton prévu à cet effet pour demander le passage. Après quelques secondes, le feu piéton passe au vert. Durant cette phase, aucun véhicule n'est autorisé à croiser la trajectoire des piétons, permettant ainsi une traversée entièrement sécurisée. Cette nouvelle organisation entraîne une adaptation des temps de passage pour l'ensemble des usagers, tout en conservant une circulation fluide grâce à une gestion du trafic en temps réel. Afin d'accompagner les habitants et automobilistes dans cette évolution, une information spécifique a été installée directement sur place.

Exposition « Les multiples facettes de Léonard de Vinci »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) de Digoin vous invitent à découvrir leur exposition annuelle, qui aura lieu jusqu'au 5 juin 2026 à l'école Bartoli, rue Guillemot. Cette année, le thème retenu est "Les Multiples Facettes de Léonard de Vinci", un sujet riche exploré sous différentes formes par les élèves des écoles de Digoin, Saint-Agnan, La Motte Saint Jean, ainsi que par ceux du CADA.

Ouverte à tous, l'exposition sera accessible gratuitement, chaque après-midi de 15h à 18h. Les visiteurs pourront admirer le fruit du travail collectif des élèves, mêlant productions artistiques et approches culturelles autour de Léonard de Vinci.

« Plan Canicule »

Comme chaque année, dans le cadre du « Plan Canicule », le Centre Communal d'Action Sociale de Digoin se mobilise afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur.

Un registre permet aux services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, de prendre rapidement contact avec les personnes inscrites pour veiller à leur bien-être.

Afin de recueillir un certain nombre d'éléments, une fiche d'inscription est diffusée et doit être complétée par toutes les personnes souhaitant figurer sur le registre. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat. Si vous le souhaitez ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être inscrites sur le registre nominatif, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription :

- en venant la retirer au C.C.A.S. - 10 rue Maynaud, 1^{er} étage ;
- ou en la demandant au 06 27 38 00 09 puis, de la renvoyer ou de la déposer sous pli revêtu de la mention « confidentiel ».



Appel à candidatures pour les marchés semi-nocturnes

Dans le cadre de la saison estivale 2026, la ville de Digoin lance un appel à candidatures pour ses marchés artisanaux semi-nocturnes. Fidèle à sa volonté de valoriser le commerce local, l'artisanat et les produits du terroir, la municipalité renouvelle cette animation estivale devenue un rendez-vous apprécié du public. Cette édition 2026 proposera quatre dates majeures de la vie ligérienne, avec une forte affluence attendue :

- samedi 4 juillet, place de la Grève, pour le lancement des festivités d'été ;
- lundi 13 juillet, place de la Grève, à l'occasion du feu d'artifice ;
- samedi 1^{er} août, place de la République, lors de la Fête de l'escargot ;
- samedi 15 août, place de la République, pendant la Fête de l'eau.

La ville recherche des artisans, commerçants, créateurs et producteurs locaux proposant des produits originaux et de qualité : créations artisanales, décoration, vêtements, accessoires, cosmétiques ou encore ateliers et démonstrations. Une attention particulière sera portée au savoir-faire local ainsi qu'à la qualité de présentation des stands.

Renseignements et inscriptions : vieassociative@ville-digoin.fr ou 03 85 53 73. 33.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Le centre de secours de Digoin réalise environ 1 400 interventions par an pour 11 communes. Il compte aujourd'hui 35 sapeurs-pompiers volontaires et 15 sapeurs-pompiers professionnels.

Renseignements : 03 85 53 72 50 / compagniedigoin@sdis71.fr

Le centre d'incendie et de secours de Digoin lance une action de promotion du volontariat afin de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers. Une première rencontre est prévue le vendredi 5 juin de 19h à 21h, sur la place de la Grève à Digoin.

Susciter des vocations

Pour le Lieutenant Thierry Schaffer, chef du centre de Digoin, l'objectif est « d'aller à la rencontre de la population pour faire découvrir le quotidien des sapeurs-pompiers et susciter des vocations. Une manœuvre simulant un accident de la circulation avec prise en charge de blessés sera organisée le 5 juin en soirée, place de la Grève. Le public pourra ensuite découvrir les engins, essayer du matériel et échanger avec les équipes sur l'engagement comme sapeur-pompier volontaire. Les équipes seront également présentes pour répondre aux questions et donner toutes les informations nécessaires pour s'engager comme sapeur-pompier volontaire. »

Pour devenir volontaire, plusieurs conditions sont requises : avoir un casier judiciaire vierge, être de nationalité française ou ressortissant de l'UE, avoir au moins 16 ans, résider à Digoin ou à moins de 10 min. du centre de secours, et disposer d'une situation stable permettant une certaine disponibilité.

Une formation adaptée, initiale et continue

Après une période de découverte, les volontaires suivent une formation aux gestes de secours, à la lutte contre l'incendie et aux différentes missions opérationnelles. Accompagnés par un tuteur, ils développent progressivement leurs compétences avant de pouvoir participer aux interventions. Cet engagement citoyen, volontaire et révoquant à tout moment, donne droit à des indemnités, une protection sociale et une prestation de fin de service. Les recrues intègrent également la vie du centre de secours aux côtés des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et des personnels administratifs.

Former les sapeurs-pompiers de demain

Le centre profite également de cette opération pour recruter des jeunes sapeurs-pompiers. Le dispositif s'adresse aux garçons et filles âgés de 12 à 14 ans, entrant en classe de 5^e et habitant le secteur de Digoin. Les jeunes sont formés chaque samedi matin de 8h à 12h aux techniques de lutte contre l'incendie, aux gestes de premiers secours et à la protection des personnes, des biens, des animaux et de l'environnement.

ET SI C'ÉTAIT TOI, LA PROCHAINE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À DIGOIN



ÊTRE UTILE
au quotidien



AGIR POUR
les autres



S'ENGAGER
près de chez soi



REJOINDRE
une équipe solidaire



**VENEZ À LA RENCONTRE
DE VOS SAPEURS-POMPIERS**
PLACE DE LA GRÈVE - DIGOIN



VENDREDI 5 JUIN | 19h00 à 21h00